



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAMEDI 17 FEVRIER 2024

Sommaire

1. Présentation du Conseil d'administration
2. Rapport moral de la Présidente **Liliane CARRIOU**
3. Rapport d'Activités par le secrétaire **Joseph MICAUX**
4. Approbation du rapport d'activités
5. Rapport financier par la trésorière **Annick SCAVINER**
6. Approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2023
7. Présentation et approbation « Budget prévisionnel 2024 »
8. Approbation du budget 2024
9. Fixation du montant des cotisations 2025
10. Renouvellement des membres du Conseil d'administration
11. Vote des résolutions
12. Questions diverses

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SUR L'EXERCICE 2023

Mesdames, Messieurs,
Chers amis et adhérents,

C'est pour moi comme chaque année, un grand plaisir de vous retrouver et c'est très chaleureusement que j'accueille ici chacune et chacun de vous au nom du **Cercle de la Mer Lorient – Bretagne Sud**.

J'adresse une pensée amicale à celles et ceux qui ont traversé des épreuves personnelles au cours de cette année 2023.

Notre ami et fidèle adhérent Monsieur Robert Buffière nous a quitté récemment. Toujours prêt à rendre service il laisse un vide parmi nous aujourd'hui. Observons une minute de recueillement à sa mémoire.

↑ *Nous nous levons.*

En fin d'année 2023 notre association a tourné une page. Nous avons dû quitter les locaux du CEFM après 13 ans de présence.

Après maintes recherches, le conseil d'administration a opté pour un nouveau siège rue Alphonse Rio au Port de Lorient Keroman. De 90 m² nous sommes passés à 18 m² de bureau avec partage de salle de réunion et cuisine collectives. Une partie de notre matériel est entreposée au Centre d'Etude et de Pratique de la Survie « CEPS », rue Florian Laporte à Lorient Kéroman. Nous remercions Monsieur CHAUTY pour la mise à disposition gracieuse des locaux.

Depuis le 1^{er} décembre 2023 le siège du **Cercle de la Mer Lorient – Bretagne Sud** se situe :

6, rue Alphonse Rio

56100 LORIENT

Notre téléphone et le site Internet restent inchangés.



Depuis sa création, le **Cercle de la Mer de Lorient**, élargi à la Bretagne – Sud a organisé de nombreuses manifestations autour de la mer.

Des conférences le 2^{ème} mardi de chaque mois, gratuitement ouvertes au public, présentées par des intervenants de référence sur des thèmes liés à la vie maritime

- Le patrimoine maritime, la construction navale, l'économie, l'environnement, l'océanographie, la vie sociale ...

Ces conférences ont un grand succès.

Le concours de nouvelles maritimes, de portée internationale, est également une réussite.

Je souligne que les activités de notre association ont été très dynamiques et variées :

- Conférences, concours de nouvelles, sortie en mer à l'Île de Sein ... avec nos belles journées de convivialité, galette des rois, repas langoustines, buffet campagnard.

Objectif du Cercle de la Mer :

Entretenir et renforcer l'intérêt de nos membres pour le monde de la mer en les incitant à faire mieux connaître notre association pour susciter de nouvelles adhésions et partager leur passion de la mer.

- Les buts fixés à l'article 2 de nos statuts, se résument de manière générale à accompagner toutes les actions d'intérêt collectif à caractère maritime.

Au 31 décembre 2023, nous étions 100 adhérents contre 95 en 2022. Nous espérons vivement que cette progression se poursuive en 2024.

Nous pensons judicieux de maintenir le montant des cotisations 2024, à savoir :

- Individuel 40 Euros – Couple 60 Euros – Associations 75 Euros.

Nous espérons ainsi, par le maintien d'une cotisation abordable, favoriser les adhésions pour compenser l'augmentation de loyer du nouveau siège.

Activités 2023 :

- Les conférences ont été remarquables. Elles ont attiré beaucoup de monde tout au long de cette année. Le mérite en revient à **Gustave VIALA**, membre fondateur du Cercle de la mer.

- Le concours annuel de nouvelles organisé par **André LE ROY**, référent, a attiré bon nombre de candidats.
Eclairés par « Un phare dans la nuit » ...179 nouvellistes dont 26 jeunes ont soumis leurs textes au jury présidé par **Frédérique MARIOTTI**.
Le jury était composé cet année de :
Patricia HESTERS – Maryvonne KEEN-TOULLEC – Jean-Pierre LE FLOCH – Joseph MICAUX – Yann PLOUGOULM.
- La sortie à l’île de Sein a été un beau succès.
La visite du musée a précédé le repas convivial en terrasse avec vue sur le port. Une promenade vers le « Grand phare » de Sein, en traversant la lande puis les ruelles étroites aux maisons colorées, en écoutant l’évocation d’histoires de pêcheurs... a ravi les visiteurs d’un jour en ce lieu unique au bout de la Bretagne.
Une belle journée de partage et de convivialité !
Nous remercions notre référent **Loïc LETERRIER** de son dévouement pour l’organisation de cet évènement.

Actions « Cercle de la mer » 2023 :

- Permanences les lundis, mercredis, vendredis de 14 h 30 à 17 heures ; (sauf pendant les vacances scolaires et la pandémie) ;
- 5 Conseils d’administration ;
- 3 Réunions de bureau ;
- 10 conférences
- 5 réunions du jury « concours de nouvelles » ;
- 1 cérémonie de remise des prix du concours de nouvelles ;
- 1 Assemblée générale au K5 Lorient ;
- Transmission des informations de l’actualité maritime aux adhérents ;
- Suivi du site Internet.

Participation du Cercle de la mer à différents Activités locales :

- Assemblée générale de l’Académie des Arts et Sciences de la Mer à Riec s/Belon ;
- Assemblée générale de l’association « BLUE FISH » ;
- Lorient Océans ;
- Forum des associations lorientaises ;

- Salon « ITECHMER » au parc des expositions Lorient ;
 - ↳ Stand mutualisé avec Les Amis du musée de la Compagnie des Indes, l'Académie des Arts et des Sciences de la Mer ;
- Journée du bénévolat à l'Hôtel de ville de Lorient ;
- Inauguration de la Maison des Associations Jean LE COUTALLER à Lorient Keryado.

Objectifs pour 2024

- Nous souhaitons maintenir les mêmes activités qu'en 2023 en rassemblant le plus d'adhérents possible en particulier lors de nos conférences, sorties culturelles, rencontres et partages de repas.
- Eclairé par « Un phare dans la nuit » en 2023 le jury a pensé « Epave » pour sujet en 2024, bien sûr « Avant la tempête » thème retenu pour le concours de nouvelles 2025.

En vertu de l'article 12 de nos statuts deux membres du conseil d'administration sont sortants cette année, Madame Annick SCAVINER et Monsieur André LE ROY.

Pour le bon fonctionnement de notre association nous vous invitons maintenant à faire acte de candidature.

Le rapport d'activité, le rapport financier 2023 et le budget prévisionnel 2024 ont été approuvés à l'unanimité par le conseil d'administration le 19 janvier 2024.

Par conviction de l'importance des relations humaines au sein du Cercle de la Mer Lorient – Bretagne Sud, les bénévoles se dévouent inlassablement pour vous proposer d'agréables moments de convivialité.

Je souhaite remercier :

- Les adhérentes et adhérents pour leur participation à nos activités. Chaque fois que le besoin s'est fait sentir, vous avez répondu présent, donnant de votre temps et de votre énergie pour qu'ensemble nous puissions réussir nos rencontres.
- Le conseil d'administration pour son engagement, son soutien et sa contribution importante au sein du **Cercle de la Mer Lorient – Bretagne Sud**.
- Les membres du jury du Concours de nouvelles qui donnent beaucoup de leur temps bénévolement et qui sont très assidus à la lecture des nouvelles reçues afin de déterminer le palmarès.
- Je remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont participé au déménagement du Cercle de la Mer.

Je remercie tous les référents :

- Gustave VIALA pour les « Conférences »
- André LE ROY pour le « Concours de nouvelles »
- Loïc LETERRIER pour la « Sortie bateaux »

Leur dévouement, leur disponibilité ont été remarquables.

Les membres du conseil d'administration remercient du fond du cœur Annick SCAVINER, trésorière, et André LE ROY Adjoint, au secrétariat, pour tout le travail effectué pendant leurs mandats.

Nous remercions chaleureusement le CEFCM pour sa collaboration et son soutien à nos activités. C'est ce qui nous a permis ces belles rencontres grâce à la mise à disposition de leurs locaux. Nous avons quitté les lieux avec tristesse.

Nous souhaitons très sincèrement vous remercier pour votre soutien moral, financier et évidemment pour votre fidélité.

Toutes les idées, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour poursuivre nos objectifs communs.

Vous êtes le cœur battant de notre association, la source de notre énergie et de notre développement, **sans vous**, notre association ne pourrait pas accomplir sa mission.

Au nom de tous les membres du conseil d'administration, je vous adresse un grand merci.

Après les exposés des membres du bureau nous vous donnerons la parole pour enrichir les débats.

Je vous remercie de votre aimable attention.

La présidente,
Liliane CARRIOU

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

17 FEVRIER 2024

PROPOSITIONS DE RESOLUTIONS

Première résolution :

« L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport financier, les approuve dans toutes leurs parties ainsi que les comptes de l'exercice 2023, se soldant par un résultat déficitaire net de **- 527,00 €** et donne au conseil d'administration quitus de sa gestion. »

Deuxième résolution :

L'assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat net déficitaire de l'exercice 2023, qui est de **- 527,00 €** au compte « Report à nouveau débiteur »

Troisième résolution :

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide de fixer le montant de la cotisation annuelle pour l'année 2024 **et 2025**

Individuelle : 40 Euros – Couple : 60 Euros – Association : 75 Euros

Quatrième résolution :

L'assemblée générale prend acte du non-renouvellement de Madame Annick SCAVINER, trésorière.

Cinquième résolution :

L'assemblée générale prend acte du non-renouvellement de Monsieur André Le Roy, secrétaire adjoint.

Sixième résolution :

Ayant pris en considération les candidatures présentées préalablement à la réunion, le Conseil d'administration propose à l'assemblée Générale les candidature suivantes au poste d'administrateur :

Monsieur

Madame

Monsieur

Septième résolution :

L'assemblée Générale décide d'accepter la candidature de :

Monsieur

Madame

Monsieur

Fait à Lorient le 17 février 2024 au siège du Cercle de la mer Lorient–Bretagne Sud